

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/  
Pagination continue
- Includes index(es)/  
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/  
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison
- Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

Quebec, Jeudi 7 Janvier 1858.

LE

# FANTASQUE,

REVUE CRITIQUE ET LITTÉRAIRE DES HOMMES ET DES CHOSES.

IMPARTIALITÉ — RAISON — DEVOIR.

Vol. I.]

IMPRIMÉ PAR O. CÔTÉ, PROULX ET CIE.

[No. 9.]

QUÉBEC:

JEUDI, 7 JANVIER 1858.

## CHRONIQUE.

Les élections de la cité ont laissé des souvenirs lugubres dont le *Fantastique* ne parlera pas. Seulement, et afin d'émettre au moins sa pensée sur un point de grande conséquence, qu'il lui soit permis de dire que deux ou trois sires dont on riait partout ont fait tout ce bruit qui a finalement amené des scènes tragiques : preuve que souvent les folies qui amusent d'abord finissent par obliger à prendre le deuil.

A la place des émeutes et de leurs tristes repréailles, nous mettrons la guerre que fait le *National*, non pas avec des boulets rouges, mais avec de la cendrée comme le journal en question sait en faire quand il a besoin de poivrer ces corrompus de ministériels qui osent ne jamais être de son opinion en affaires politiques.

Le *National*, qui est rédigé par des hommes d'esprit, parle en cette occasion comme un innocent qu'il est, et s'ils avaient un peu d'égards pour eux-mêmes, et un peu de respect pour le public, les écrivains de ce journal-là mourraient de honte à la seule idée de nous faire ressouvenir dans un pareil moment des torts qu'ils ont sur la conscience.

Mais ils y a des gens comme le *National*, qui s'imaginent que les irlandais sont des proscrits politiques et qu'ils méritent leur sort. Les écrivains du *National* et les irlandais qui font de mauvais coups seront punis grand il le faudra, mais, dire que la population canadienne a l'intention de proscrire la population irlandaise, c'est dire ce qui est faux et c'est affirmer une sottise. Les honnêtes gens ne proscrivent personne, pour l'excellente raison qu'ils ne veulent pas être proscrits eux-mêmes ; et il y a trop d'honnêtes électeurs dans Québec pour croire qu'ils ne se soustrairont pas au régime absurde des sans-culottes.

A propos de sans-culottes, entendons-nous, lecteur. Nous ne voulons pas dire que M. Plamondon, le candidat rouge, est un homme qui n'a pas de culottes. Prétendre cela, ce serait mentir, car il n'y a pas un citoyen qui ait des pantalons capables de surpasser en magnificence les culottes que portait ce même gros monsieur le jour où il s'attendait à être proclamé candidat élu pour la bonne ville de Québec.

Et même, pour que cette réparation d'honneur soit entière, il faut convenir que les deux confrères Évanturel et Huot sont richement approvisionnés de culottes, et qu'ils pourront en fournir tant et plus à leur ami Plamondon, si jamais il en a besoin.

M. Plamondon et ses deux aides-de-camp sont en pleine déroute; malheureusement pour tant d'autres, ils ne sont pas les seuls. Tandis que le bienheureux Tôma Marche-t-il-donc se désole au comté de Champlain à la vue de M. Turcotte, M. Pouliot se voit éclipsé dans Dorchester par un jeune commis sortant du bois (M. Forrest), et vaincu doublement par M. H. L. Langevin, que les habitants de Dorchester, il y a quatre semaines, ne connaissaient pas.

Une autre candidature *enfoncee*, c'est celle du pauvre docteur J. G. Blanchet au comté de Lévi. Pour cette fois au moins, les électeurs de Lévi ont bien fait de ne pas *s'enfoncer* à tout jamais en confiant le soin de leurs affaires politiques à l'un des plus fameux sans-culottes qu'il y ait encore eu sur notre boule terrestre.

Et M. Dunbar Ross au comté de Beauce, qu'en dites-vous, bon lecteur? Voilà un homme qui s'éloigne après avoir mis bas les armes, et puis revient à la charge, nonobstant sa promesse de ne plus se remontrer sur le champ de bataille. Son adversaire est M. Taschereau, et M. Taschereau, en homme très poli, cède le pas à cette *rosse* et se retire. Avouez-donc avec le *Fantasque* que l'un a été trop généreux, et que l'autre ne l'est pas assez. Coup de chance après cela si le candidat Chassé n'est pas élu, faute de M. Taschereau et en dépit de M. Ross. C'est bien un homme comme celui-là qui mériterait qu'on lui fit la *chasse*!

Il y a un renard qu'on ne chassera pas bien aisément du comté de Lotbinière: c'est M. John O'Farrell. Il paraît que ce bon gentilhomme a trouvé le moyen de multiplier les voix d'une façon qui n'est pas du tout miraculeuse, et que pas moins de dix-sept cents électeurs viennent de tomber de la lune exprès pour M. O'Farrell. Si cela continue, les braves gens de Lotbinière doivent se croiser les bras et laisser faire. Peut-être auront-ils la chance qu'un aventurier de n'importe où (un nègre, s'il n'y en a pas d'autre,) ira un beau matin s'emparer de Lotbinière et mettre poliment dehors l'intrus John O'Farrell.

Le *Journal de Québec* est d'opinion que M. O'Farrell (lisez Farrell tout court) a *escamoté* la majorité des 1700 voix, et cette avancée de sa part n'est ni un mensonge ni une calomnie.... jusqu'à plus ample informa.

Mais le comté de Lotbinière est un trop beau comté, et les habitants de Lotbinière sont trop intelligents pour endurer à l'avenir avec patience le joug sous lequel le premier renégat venu a eu la puissance de l'avilir depuis quelques années.

Néanmoins, les excellents hommes qui peuplent le comté de Lotbinière étant immobiles comme des termes et ne voulant pas même supplier la Providence de venir à leur secours, il serait bon que les âmes charitables s'occupassent d'eux dans un moment aussi critique, afin de délivrer à jamais le comté du représentant inconstitutionnel qui y trône avec amour et sans honte, à la façon de Sancho-Pança.

Il faudrait donc exécuter un double coup dans l'intérêt du bon peuple: éreinter pour toujours la candidature de M. Farrell alias O'Farrell, à Lotbinière, et faire un *chassé* complet dans le comté de Beauce.

Il se passe à Montmagny un événement qui fera verser des larmes à tous les Bayard futurs. Théosphore Fournier, ce brave incomparable, qui se bat toujours et ne *gauche* jamais, a succombé dans un *quatrième* combat à outrance contre le docteur Beauhien sur les hustings de Montmagny. O liberté ! que deviendront tes héros après cette funeste débandade !

Pour surcroît de choses merveilleuses, un autre homme qui passe pour formidable et que l'on surnomme exprès *Penfunt terrible*, lutte comme un petit épragé contre l'avocat Dunkin, qui cherche à mettre le pauvre petit à la poste du comté de Drummond et Arthabaska.

Toutes ces nouvelles-là ne sont encore que des farces, si on les compare à ce qui se passe à Québec depuis une semaine. On dit que les électeurs irlandais viennent rompre les os à tous les canadiens de la ville et de la banlieue, et qu'il ne se passe pas de soirée sans qu'il y ait dans les rues plusieurs *pourparlers* à coups de bâtons que ces messieurs distribuent *gratuits* aux passans *canadiens* qui ne leur parlent pas. Ces nobles chevaliers de la bâtonnade vont, dit-on, mettre fin à leur exercice ridicule, car il n'est pas possible de frotter ainsi la *bosse occipitale* aux canadiens-français sans que le bal ne finisse au désavantage de ceux qui l'ont commencé à leurs propres frais.

#### LES AFFAIRES AU COMTÉ DE CHAMPLAIN.

Nous avons à enregistrer une nouvelle des plus fâcheuses. Le comté de Champlain avait pour représentant M. Tôma Marche-t-il-donc, de diplomatique mémoire, et le comté de Champlain va probablement perdre ce grand homme. Quel vide dans notre parlement s'il en sort ! pour le comté de Champlain quelle douleur !

M. Marche-t-il-donc était un représentant bonasse ; quand il parlait en chambre, on jugeait de suite qu'il n'était pas académicien. Il mourra très probablement sans l'être. Ses discours et ses remontrances à M. l'Orateur s'appuyaient ordinairement sur des clefs comme un morceau de musique ; et parmi ces clefs les *car enfin*, les *quoiqu'il en soit* et bien d'autres encore étaient en haute estime et composaient le menu de papa Marche-t-il-donc.

Papa Marche-t-il-donc avait appris pendant sa jeunesse à lire couramment, mais, à dire le vrai, il ne sait pas bien lire. Le comté de Champlain, heureusement pour lui, l'avait élu sans s'apercevoir de son ignorance ; mais les électeurs de ce comté, malheureusement pour lui, commencent à s'apercevoir aujourd'hui que les vides de ce cher honnête sont d'une profondeur incommensurable.

À la vérité, papa Marche-t-il-donc est un individu respectable du comté de Champlain, mais cela ne fait rien à l'affaire de son ameublement intellectuel et de son savoir politique. On peut être homme respectable, savoir lire couramment ou à peu près et, nonobstant ces avantages, ne pas être aussi fûté que bien d'autres.

Tel était M. Marche-t-il-donc, le député du comté de Champlain, et cela suffit pour montrer que le susdit représentant étant ainsi, n'était pas du tout comme un autre.

Nous ne savons pendant combien d'années ce représentant inimitable a honoré l'enceinte parlementaire de sa continuelle présence ; mais ce que

nous savons bien, c'est que M. Tôma Marche-t-il-donc, pendant ses années de parlement, a fait une découverte précieuse : il a découvert que le Canada est un pays mal gouverné et qu'il faut absolument qu'on le *dégouverne*.

M. Marche-t-il-donc communiquait assiduellement avec ses électeurs, et il ne cessait de leur communiquer cette nouvelle grandissime. C'est le seul service, dit-on, qu'il ait jamais rendu à ses électeurs. Que l'on dise après cela qu'il n'a pas droit au surnom impérissable de papa du comté de Champlain.

Nous apprenons, par le canal du *Courrier du Canada*, que M. Tôma Marche-t-il-donc est sérieusement menacé d'être mis *dehors* par M. Turcotte. Bien des gens prétendent que si les habitants de Champlain élisent M. Turcotte, ils mettront tout bonnement un chiffre à la place d'un zéro. Mais les électeurs qui veulent retenir papa Marche-t-il-donc s'opposent à M. Turcotte parcequ'il serait un homme dangereux, attendu que non-seulement il sait *lire* mieux que *papa*, mais qu'il sait *écrire* par-dessus le marché.

Les électeurs-là sont des patriotes qui aiment le progrès du Canada en toutes choses ; ils aiment le progrès de la colonisation et le progrès de l'étoffe du pays ; mais ils n'aiment pas le progrès des chemins de fer ni le progrès de ce qui s'appelle *lire et écrire*.

L'*écriture* jointe à la *lecture* attaque horriblement les nerfs de ces bons électeurs, et ils se gênent pas de le dire. C'est à cause de cette haine si invétérée de leur part pour toute espèce d'écriture possible, que jamais vous ne voyez un journal publier les discours de papa Marche-t-il-donc.

Aussi les paroles de papa Marche-t-il-donc sont-elles sûres de ne jamais parvenir aux oreilles de la postérité la moins reculée. Cela étant, les discours de M. Tôma Marche-t-il-donc, qui parle, ne seront pas mieux connus de nos descendants, que les discours de M. Antoine Polette, qui ne parle pas.

Pour être justes envers papa Marche-t-il-donc, il ne faut pas oublier que la grande modestie de papa Marche-t-il-donc fait qu'il ne se soucie aucunement de voir publier ses discours. Mais, s'il lui était possible de bouleverser tous les chemins de fer et de se faire élire au comté de Champlain, il pardonnerait à tous les hommes du parlement et à ceux du ministère en particulier le tort qu'ils ont de savoir lire et écrire.

Mais la candidature (lisez *quandiddatturre*) de M. Turcotte est tellement chagrinante pour l'ex-député très bonasse du comté de Champlain qu'il en a la chair de poule. C'est une affaire sérieuse, et les choses en sont au point que papa Marche-t-il-donc a voulu consulter M. Polette sur le point de savoir si lui, papa Marche-t-il-donc, n'avait pas le droit de prendre le comté de Champlain à bail emphytéotique, dans la vue de s'épargner les douleurs poignantes que pourraient lui causer à l'avenir les candidatures ennemies. Mais on a fait comprendre à papa qu'un comté ne peut se vendre et qu'il est défendu de le donner à bail. Cette décision, comme on le pense bien, l'a jeté dans une affliction inimaginable.

Pendant ce temps, les électeurs de Champlain ne savent précisément à quel saint se vouer. Mais les uns supplient papa de renoncer à la candidature, promettant, s'il souscrit à cette demande, de lui monter une procession aux flambeaux capable de rendre jaloux tous les Marc-Aurèles.

de la terre, tandis que les autres, espérant aussi que papa voudra bien abandonner la représentation, offrent de lui construire un monument durable en terre cuite, comme retour d'un si grand bienfait pour le comté de Champlain.

Que va faire maintenant l'impayable papa Marche-t-il-donc sur ces deux offres ? C'est ce que nous ne savons pas encore, mais on promet de nous faire savoir très prochainement ce qu'il aura décidé.

#### INTOLÉRANCE BLAMABLE D'UN GRAND CITOYEN.

Le citoyen Pierre Blanchet, du haut de sa chaise de rédacteur en chef, mais unique, de son indépendante feuille, accuse le *Fantasque* de n'être pas au niveau des *idées rationnelles* par le temps qui court. Nous ne connaissons pas exactement le niveau du rédacteur de l'*Avenir*, mais le *Fantasque* paierait cher pour être sûr que le citoyen dont il est question soit capable de définir la nature, le caractère et les proportions d'une *idée rationnelle*.

En attendant que le citoyen Pierre (supposé que la chose ne soit pas impossible) ait des idées quelconques à cet endroit, nous nous permettons de lui dire que si le *Fantasque* est tant à blâmer d'avoir cru que la religion doit passer avant le théâtre, lui, le citoyen Blanchet, l'est bien davantage d'aimer plus le théâtre que la religion de ses pères. Il y a sur ce contingent deux évêques du nom du Blanchet (?), lesquels sont tous deux de notre avis sur l'article du théâtre et sur celui de la religion. Le citoyen Blanchet étant neveu des deux prélats surnommés, de par le droit de naissance seulement, ce serait une affaire prodigieuse sans doute que le citoyen Pierre eût raison tout seul contre les deux oncles, et contre le *Fantasque* par-dessus le marché !

Grand citoyen Pierre, nous vous en conjurons au nom de la sainte liberté démocratique éternellement prônée dans l'*Avenir*, laissez le *Fantasque* avoir son opinion et penser comme il lui plaît ; gardez, s'il vous en tient, pour vous les idées rationnelles et laissez-lui du moins l'usage de la parole. Souvenez-vous que l'abbé Sieyès prononça jadis en l'honneur des philanthropes inhumains qui veulent étrangler *rationnellement* tout le monde, cette phrase impayable : *Ils veulent être libres, et ne savent pas être justes !* — Comme vous fûtes un abbé vous-même autrefois, souvenez-vous, grand Pierre, que les hommes sont libres tout de bon sur le sol d'Amérique, et ne soyez pas plus sot que l'abbé Sieyès. C'est là ce que vous souhaitez le *Fantasque* pour votre bien.

N. B.—Le citoyen Pierre est un petit cousin de J. G. Blanchet, qui a reçu mardi soir, 29 décembre, son coup de mort par la réélection triomphale de l'honorable François Lemieux. Pour surcroît de malheur, les Blanchet sont en baisse dans tous les comtés !

#### LETRE DU COMTÉ DE CHAMPLAIN.

mont chair ammi,

I y a dé sirquonstansse qui me dézaisperre dan le quomté de shant-plein, carre cé-t-un squandalle de voirre quomme on m'dispute la quandidature de s'quonté, moé qui as des droi surre luy que lé zautres non pâ. depuy tan d'tant qu'je r'praizante, shant-plein, i m'samble que j'devrais toujours être son maimé r'praizantan, carre anfain si jé pâ fais

bôccou d'bien pourre luy, il é sartin qu' j'ai amp'cher la shambre de luy fairre bôccou de malle.

C'tafferro délécsion là m'tourremante quomme si j'étais pourre parde mon anfan le plû cherri. jé asheté d'argniereman deu Tone de miasse shé méssieurs Tésyé é Leddroi à la bace vile, sé tai pourre raigallé mé zélectourres, carre anfan i fo bin fairre queque sacrérisse et la miasse é bin meulleurre pourre laïstomâ que le jin ou le ouisqui, mé seu qui veulle s'fairre élrre à ma plasse donc du jin et du ouisqui à seu qui an veulle é cé-t-un môvais-exemple et sa qaoutte bin plu chairre. C'é ptit doquetteurre qui s'praisante quontre moé sa nâ pâ d'moralle pourre dep soux. cé jans là son bou pourre avoïrre dé plasses, i peuve pâ raisisté quomme moé quontre lé dezirre daispottique d'une shambre qui oprime lé pôvre zabbitan par lé tasque mûnissippalle. moé j'tien bon quouïme unne bare de fairre devvan nainporte quelle omme d'la shambre, sa srait-i mésiéu quarretier ou un ôtre. j'sais faire mon devoïrre. et le vashe son toujours bin guardé quan j'sui à mon posse dan s'te shambre dé repraisantan du peupple.

Je vou zauverré dé nouvele de lélécsion prochainneman, jaisperre que le peupple qui es souverrin maittre dan stallairo s'itte trioufferra an méllizan anquorre unne foi. je l'dézirre de tou mon queurre et je sui zen attandan que j'vou zavoïye la nouvele de mon suqsé!

Vote sarreviteurre trais unble

TÔME MARCHÉ-T-IL DONC.

P. S.—j'téqri ce possecrippetomme pourre te ferre assavoïrre que mais nouveille son pâ trai bonne dicux marsi. jé un opozan d'ajérreu qui é turecott. î fallai pu qu'sa qu'j'aurais ancorre su lé brâ s'tinferrenall turecott pourre ôgmanté mé zallarme dan ce tan daïpreuve. ques-que j'vas ferre a s'teurre. s' turecott là ille à anne langues de g..... é ille à la parrole bin plû fortte que moé an publique é jé peurre qui m'décalotté devvan lé zabitan. ques-que j'va devvirre avé mé deu Tone de miasse é pâ d'siége an shambre! j'sui zun omme abatû é j'n'an rievrai jamai d'ma vi.

T. M.

#### GRANDES NOUVELLES.

L'Enfant Terrible est sous sentence de bannissement au comté de Drummond et Arthabaska, et monsieur Dunkin y est élu à sa place. Il est aisé de voir par là que les gens de ce comté ne savent pas connaître leurs amis et qu'ils n'entendent presque rien aux beautés démocratiques. Il est probable en même temps que les curés du Bas-Canada seront encore pour bien des années à venir les *premiers marguilliers de leurs paroisses*, et monsieur Dorion le Terrible en mourra de désespoir!

Le comté de l'Assomption ne vient-il pas aussi de mettre le grand et superbe monsieur Papin à la porte? Encore un collège d'électeurs où l'on sait apprécier les candidats au *poids* sans regarder à la *taille*.

Et le comté de Montmagny, qui repousse aussi son *rouge*, monsieur Téléphore Fournier, quels reproches n'allons-nous pas lui faire? Après cette furieuse dégringolade des candidats de la liberté, que va-t-il advenir des petits et des grands démocrates qui voulaient mener la Province et leurs concitoyens par le bout du nez? La *Pléiade* va s'éteindre, c'en est fait, et le Canada, qui jamais ne pourra être libre sans l'intervention protes-

trice de messieurs Papin, Dorion et Fournier, le Canada est condamné à périr sous les pieds des tyrans qui le pressurent par la corruption et le pillage des deniers publics (Hum!).

DERNIÈRES NOUVELLES DU COMTE DE CHAMPLAIN.

Si nous avions de l'espace, nous mettrions au jour sans une minute de retard une lettre que nous avons reçue du comté de Champlain. Nous allons seulement en extraire quelques brimborions des plus saillants.

Il est hors de doute que M. Tôma Marche-t-il-donc dit vrai lorsqu'il déclare devant ses amis avoir acheté deux tonnes de mélasse de messieurs Tessier et Ledroit, exprès pour faire de la trempette à ses électeurs.

Quand les électeurs marchildon-niais auront mis à sec les deux tonneaux de mélasse, ils pourront dire à leur tour que jamais élection ne fut aussi *sûrée* que cette élection du comté de Champlain en l'an 1858.

Mais la mélasse de monsieur Marche-t-il-donc sera mêlée de beaucoup d'amertume, attendu qu'il n'y a jamais de félicités sans nuages, même au comté de Champlain, et nonobstant toutes les sucreries imaginables.

Enfin, comme nous souhaitons mille béatitudes au comté de Champlain, nous n'apprenons sans une satisfaction très vive que papa Marche-t-il-donc a des remords par le temps qui court. On lui dit que les personnes instruites des alentours ont une véritable honte de le voir siéger dans l'assemblée des représentants du peuple, et cela le fait r fléchir. C'est un bon signe que donne-là papa Marche-t-il-donc à ses électeurs. Espérons qu'il finira par descendre de son piédestal. Puisque la paroisse de Champlain se glorifie d'avoir été le berceau d'une demoiselle que ses talents et sa littérature distinguent parmi tant d'autres, c'est bien le moins que le comté de ce nom ait un autre bijou que le pauvre Tôma pour le représenter sur la grande arène parlementaire.

AU " FANTASQUE. "

Les rouges en déroute  
Font partout banqueroute.

Messieurs les Collaborateurs,

On dit que la paix va régner dans le monde, vu que la politique rouge étant morte et enterrée, les cris des enfants terribles ne troubleront plus le repos des ministériels. C'est superbe, mais nous aurions aussi besoin de la paix avec d'autres gens qui ne sont pas plus raisonnables que les rouges, je veux dire messieurs les irlandais de la cité de Québec. Ces hommes-là viennent au monde avec une tête si dure que les coups de rondins ne les tuent presque jamais, et c'est à cause de cela qu'ils assomment jour et nuit les canadiens, s'imaginant qu'ils n'en mourront pas. Les canadiens qui ont la tête molle ne devraient pas faire le même jeu. D'ailleurs, ce n'est pas un bon moyen de persuader les gens que de leur enfoncer la caboche. J'apprends donc avec plaisir que si les irlandais ne finissent pas avec ces façons ridicules, on va les prendre et les mettre dans des poulaillers. Nous aimons à faire face à des hommes, mais nous traiterons comme des fous ou comme des enragés les individus qui donnent des chicouaudes par derrière avec des bâtons qui ne sont pas des allumettes. Dites-moi donc, messieurs, ce que vous pensez que les canadiens devraient faire pour se protéger contre ce tas de sauterelles.

UN ENNEMI DU CROWBAR.

(Avant de répondre à la demande que nous fait le correspondant ci-dessus, nous le prions de chercher à savoir s'il y a dans notre ville une police qui respire encore, s'il y a des magistrats alertes qui voient ce qui se passe, ou des magistrats borgnes qui ne le voient pas. Quand ces points seront bien éclaircis, nous prendrons la liberté de dire autre chose.)

Monsieur le *Fantasque*,

Vous avez des correspondants qui ont un style à faire dormir debout. M. Bayard (s'il vous faut un exemple) abuse un peu trop de la permission que l'on a d'être ennuyeux. Portez-y remède, s'il vous plaît, ou bannissez-le de la scène fantastique, car il n'est pas capable d'y gagner son eau à boire. Par la même occasion, vous feriez aussi bien de vous débarrasser du *Sire de Framboisy*. Selon moi, vous ne respirerez librement que lorsque ce généreux fournisseur cessera de vous faire manger des *framboises*. Prenez en bonne part cet avis amical, mon cher *Fantasque*, et croyez-moi

UN DE VOS LECTEURS DE LA TROISIÈME RUE.

#### AUX CORRESPONDANTS.

\* \* Monsieur "O. P. Q.," vous ajoutez cruellement à nos embarras par vos rimes qui ne riment pas et par vos vers qui sont de plus de douze pouce, au pied allemand. Envoyez-nous, de grâce, de l'ouvrage tout fait, et non des charpentes à refaire.

\* \* Le *Fantasque* ne rejette pas les communiqués des *correspondantes*, mais il est nécessaire que celles qui voudront nous favoriser de leurs lettres soient bien *informées* sur les sujets qu'elles traiteront. Faute de cet avantage, mademoiselle H. est exclue pour le moment de la publicité du *Fantasque*.

\* \* La correspondance de Cléophas au sujet de tel ou tel candidat n'est pas admissible. Il nous faut le nom de l'auteur, et il nous faudrait mettre ce nom au bas de la correspondance.

\* \* L'hymne funèbre de Lucas en l'honneur du représentant du comté de Champlain a besoin d'être retouché. S'il nous est possible de le soumettre à la critique d'un versificateur, nous le ferons, par obligeance.

\* \* "Pique-Assiette" est sous considération.

#### CONDITIONS.

Ce journal paraît, autant que possible, tous les JEUDIS. Il est rédigé (comme la plupart des journaux actuels) par un nombre inconnu de collaborateurs qui ne se nomment jamais. Prix: QUATRE SOUS par numéro. Pour favoriser les personnes de la catégorie qui ne peuvent l'acheter sur les lieux, on l'expédie par la poste à ceux qui en font la demande en payant d'avance (QUATRE SOUS par numéro) pour le temps qu'ils desireront le recevoir.

Toute communication non accompagnée du nom de l'auteur sera regardée comme non-venue, et il n'en sera pas accusé réception. Toute réclame devra être adressée par écrit aux imprimeurs-proprétaires, O. CÔTÉ, PROULX et Cie., rue Artillerie, 4, Faubourg St. Jean (Quartier Montcalm).

Le *Fantasque* sera mis en vente les jours de publication chez les libraires suivants :

M. L. ROCLETTE, rue et faubourg St. Jean.

M. J. T. BROUSSEAU, rue Buade, Haute-Ville (vis-à-vis le Presbytère).

M. F. FOUBNIER, rue St. Joseph, près l'Eglise St. Roch.

N. B.—Il est défendu de prêter le *Fantasque*..... jusqu'à nouvel ordre, c'est-à-dire jusqu'à ce que l'établissement ait les moyens de le publier *gratis*.